

Canada - Africa
Parliamentary Association



Association parlementaire
Canada - Afrique

**Rapport de la
délégation parlementaire canadienne de
l'Association parlementaire Canada-Afrique**

à la

**Mission d'observation d'élection
Kinshasa, République démocratique du Congo,
Du 28 juillet au 1^{er} août 2006**

Rapport de la délégation de l'Association parlementaire Canada-Afrique qui s'est rendue en République démocratique du Congo du 28 juillet au 1^{er} août 2006 dans le cadre du 1^{er} tour du scrutin présidentiel ainsi que des élections législatives en République démocratique du Congo (RDC).

Rapport

L'Association était représentée par l'honorable Mauril Bélanger, C.P., député, et coprésident de l'Association, l'honorable Terry Stratton, sénateur et Mme Carole Lavallée, députée.

Objectif

L'Association a organisé une mission d'observation dans le cadre du 1^{er} tour du scrutin présidentiel ainsi que des élections législatives en République démocratique du Congo (RDC) en collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Le mandat de la mission de l'Association rejoignait celui de l'OIF qui consistait à observer le processus électoral congolais, en général, et particulièrement le déroulement des scrutins du 30 juillet 2006.

République démocratique du Congo

Depuis plus de dix ans, la guerre, les crises et l'instabilité sévissent en République démocratique du Congo (RDC). Les élections du 30 juillet 2006 étaient les premières en 40 ans. Les observateurs considéraient que ces élections sont vitales pour la paix, la stabilité et la réconciliation en RDC et dans l'ensemble de la région.

Toutefois, la situation électorale en RDC était complexe. Il y avait 33 candidats à l'élection présidentielle; 5 000 candidats aux 500 sièges de l'assemblée législative en plus d'une surabondance de partis (197 partis ont pris part aux élections), une grande diversité d'alliances (15 alliances ont été formées dans les mois précédents les élections) et 26 millions d'électeurs congolais à 50 000 centres de scrutin.

Les thèmes de l'élection étaient la gouvernance, la paix et la sécurité, la réduction de la pauvreté, le développement économique, l'investissement, le développement des infrastructures, l'emploi et l'éducation.

Au moment des élections il y avait environ 19 000 casques bleus de l'ONU (sous le mandat de la MONUC – la mission de l'ONU au Congo). La force de la MONUC était appuyée par une force de l'Union Européenne (UE) d'environ 2 000 militaires, l'Armée nationale congolaise et les forces policières congolaises. La situation sur le plan de la sécurité est complexe et changeante.

Le Canada appuie le Centre des opérations de l'ONU à Kinshasa. L'ACDI a dépensé 12 millions de dollars au cours de la dernière année pour la préparation des élections. L'ACDI appuie activement des programmes de gouvernance en RDC (lutte contre la corruption). Le budget d'aide de l'ACDI en 2005-2006 pour la RDC se chiffrait à 29 millions de dollars (depuis 1998, l'ACDI a dépensé 180 millions de dollars en RDC).

OIF

Voici donc des extraits du Communiqué de presse émis par l'OIF le 2 août dernier qui résume les commentaires de la mission, dont les membres de l'Association participaient :

La mission de la Francophonie regrette que la dernière partie de la campagne électorale ait été émaillée de violences ayant entraîné mort d'homme et d'incidents graves, tels que le pillage et l'incendie de la Haute Autorité des Médias (HAM) et de l'Observatoire National des Droits de l'Homme (ONDH), qui auraient pu avoir des conséquences graves sur le processus électoral.

En revanche, elle se réjouit que les opérations de vote se soient bien déroulées dans l'ensemble et tient à saluer le sens civique des électeurs, le dévouement des agents électoraux, la maturité des témoins des partis et des candidats et la discrétion des forces de sécurité, autant d'éléments qui ont contribué au caractère libre de ce scrutin historique.

La mission tient par ailleurs à saluer les efforts déployés par la Commission Electorale Indépendante (CEI) pour avoir conduit jusqu'à ce stade un processus aussi complexe.

Hormis des difficultés, pour la plupart imputables à l'inexpérience des agents électoraux et aux contraintes matérielles, et qui n'entachent pas la régularité et la sincérité du vote, la mission de la Francophonie a noté le déroulement libre et transparent des scrutins.

La mission de la Francophonie a été frappée par la forte mobilisation des électeurs congolais. Elle a perçu à travers cet engagement et cet enthousiasme, la détermination du peuple congolais à tourner définitivement les pages du passé et à construire résolument un avenir de paix, de démocratie et de respect des droits de l'Homme.

Délégués canadiens

Après avoir reçu une formation sur le processus électoral à Kinshasa, les délégués ont utilisés un vol de la MONUC, la Mission de l'Organisation des Nations Unies au Congo, pour se rendre dans la ville de Lubumbashi, dans le sud du pays. Sur place, le jour du scrutin, les délégués ont visité plusieurs bureaux de scrutin.

En annexe, vous trouverez une copie du rapport préparé par les délégués à l'intention de l'OIF. Ce rapport détail les observations des délégués canadiens.

Autres renseignements

La délégation a assisté à une réception offerte par l'ambassadeur du Canada en RDC, M. Jean-Pierre Bolduc, en compagnie de plusieurs canadiens qui ont participé à des missions d'observations en RDC.

Conclusion

Globalement, la mission s'est révélée un succès puisqu'elle a permis de constater le travail effectué sur le terrain par différentes organisations internationales dans le but de permettre le déroulement acceptable des élections dans ce pays, qui a vécu des moments difficiles au cours des dernières décennies et de contribuer au renforcement des usages démocratiques et parlementaires. La délégation tient à remercier

l'organisation internationale de la Francophonie pour le support lors de la visite de la délégation et l'ambassade du Canada en RDC pour l'accueil chaleureux.

Respectueusement soumis,

Le coprésident,
L'honorable Mauril Bélanger, C.P., député
Association parlementaire Canada-Afrique

Rapport d'observation électorale

Élections générales – 30 juillet 2006 République démocratique du Congo (RDC)

Les observateurs qui signent le présent rapport ont eu l'occasion de visiter huit bureaux de vote chacun à Lubumbashi pour un total de 24 bureaux. La liste de ces bureaux est en annexe. Ils ont assisté à l'ouverture ainsi qu'à la clôture et au dépouillement des votes dans l'un de ces bureaux. Dans chacun des endroits, ils ont assisté au déroulement du vote pendant environ 30 minutes.

Observations générales

Nous avons constaté que le vote se tenait généralement de façon ordonnée et transparente. Des citoyens rencontrés sur les lieux de votation nous ont également témoigné de leur liberté d'action.

Les membres du personnel électoral autant que les observateurs nationaux et les témoins des partis politiques ont également corroboré cet état des choses.

Nous n'avons observé aucune propagande, aucun geste délibéré d'intimidation ou aucune tentative claire d'influence autour ou dans les bureaux de scrutin lors de nos visites.

Nous n'avons rien vu non plus de documents promotionnels partisans autour des centres de votes ou dans les bureaux de vote.

Difficultés

Y a-t-il eu des difficultés ou quelques manquements? Oui, bien sûr. De plusieurs genres; de plusieurs façons. Tout n'a pas été parfait. Mais ces gestes nous sont apparus à mettre davantage sur le compte de l'inexpérience :

- Un petit nombre de bureaux de vote n'affichaient pas les listes électorales;
- Des témoins donnaient leur avis et suggéraient au président du bureau de vote quoi faire;
- Des témoins aidaient les électeurs à voter et même à insérer leur bulletin de vote dans l'urne lorsqu'invités à le faire;
- Des témoins collaboraient au décompte et manipulaient les bulletins de vote, mais ils le faisaient en toute bonne foi, prêts à donner un coup de main à une équipe débordée;
- Certains assesseurs ne vérifiaient pas les cuticules, mais nous n'avons pas vu d'électeurs se présenter avec des cuticules déjà encrés.

Néanmoins, personne n'a pu noter que quelqu'un ait pu profiter de ces maladresses pour influencer ou changer l'issue du vote. Nous croyons que les témoins devraient être formés par la même organisation qui a formé l'ensemble du personnel électoral qui,

soit dit en passant, a été bien formé et qui malgré leur inexpérience a su mener à bien une tâche difficile dans les circonstances.

Un cas particulier

Dans un centre de vote, l'espace était tellement exigü pour les besoins du vote qu'un votant n'avait qu'à faire un pas ou deux pour se diriger du président au premier assesseur, au deuxième assesseur au secrétaire à l'isoloir et aux urnes.

Le président demandait à un témoin d'expliquer aux électeurs comment voter. Deux témoins étaient debout juste à côté des isoloirs et pouvaient voir de quelle façon les gens votaient; il n'y avait aucune autre place où ils auraient pu s'installer. Le secrétaire devait se tourner la tête pour ne pas voir comment les personnes votaient. Dans ce cas il fut difficile de respecter le secret du vote.

Logistique

Voici quelques points d'aide technique qui mériteraient plus d'attention au prochain scrutin :

- La coloration de l'encre ne semble pas au point. Il faut beaucoup de temps pour voir la différence entre un doigt qui a été trempé dans l'encre et celui qui ne l'a pas été.
- Le secret du vote est difficile à garder à cause de la dimension des bulletins de vote qui dépasse celle des isoloirs. Les gens ont tendance à sortir de l'isoloir pour tourner les pages.
- Les électeurs ont tendance à sortir de l'isoloir pour voter parce que l'éclairage des salles n'est pas adéquat et que derrière l'isoloir, c'est encore pire (Un bureau de scrutin a résolu le problème en mettant l'isoloir devant la fenêtre!).
- Il a été difficile d'expliquer aux électeurs où faire les plis de façon à faire rentrer leur bulletin dans l'urne.
- La lanterne fournie n'est pas suffisante pour procéder au dépouillement; il faudrait plus d'éclairage.
- La mesure qui demande de trouver cinq électeurs une heure avant la fermeture des bureaux de vote est trop difficile à réaliser : comment une personne peut se retrouver à participer au dépouillement qui dure jusque tard dans la soirée sinon dans la nuit sans avoir planifié de souper et d'avoir avisé ses proches?

Accueil des observateurs internationaux

On note que les responsables du scrutin accueillent très positivement et même chaleureusement les observateurs internationaux; les responsables connaissent leur mandat et les traitent avec beaucoup d'égard tout en leur permettant de faire leur travail dans les meilleures conditions dans les circonstances.

On ne peut témoigner de...

Il va sans dire que les observateurs ne peuvent témoigner que de ce qu'ils ont vu. Ils sont restés dans un bureau de scrutin jusqu'au dépouillement des votes de l'élection présidentielle. Ils ne peuvent donc pas témoigner de tout ce qui s'est fait par la suite.

Qu'est-il arrivé au décompte des votes des députés? La compilation des résultats a-t-elle été bien faite? Les bulletins de votes ont-ils bien été mis sous enveloppe scellée? ... et livrés tels que convenus? Qu'est-il arrivé avec les bulletins non utilisés? Bref, y aurait-il eu des manipulations malveillantes après le vote? Les soussignés ne peuvent nullement témoigner de toutes les étapes ultérieures au scrutin et à une partie du dépouillement. Cependant, ils osent croire que les organismes impliqués dans l'observation du processus électoral pourront suivre le processus en question et aussi porter jugement sur l'ensemble du déroulement de l'élection.

Conclusions

Malgré les difficultés éprouvées, malgré les manquements constatés, malgré le besoin d'améliorer certains aspects techniques les soussignés demeurent d'avis que là où ils ont eu la chance d'observer le processus, le vote s'est déroulé de façon libre, démocratique et transparente.

Mauril Bélanger, député
Carole Lavallée, députée
Terry Stratton, sénateur

Fait à Ottawa, le 8 août 2006

Annexe 1

Liste des centres de vote visités

Province : Katanga

Communes	Centres de vote	Bureaux de vote
Kempemba	7420 (pour l'ouverture)	B, C, E
Kempemba	7423	A, D, E
Kempemba	7382	A, B, C
Kempemba	7388	A, C, D
Kempemba	7380	C, D, F
Kempemba	7387	B, C, D
Lubumbashi	7504	A, C, F
Annexe	7358	A, C, D
Kempemba	7388 (pour la fermeture et le dépouillement)	A, C

N.B. Ces deux derniers bureaux ayant déjà été visités plus tôt en journée ne s'ajoutent pas au total des bureaux visités.

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Association parlementaire Canada-Afrique	
ACTIVITÉ	Mission d'observation d'élection	
DESTINATION	Kinshasa, République démocratique du Congo	
DATES	Du 28 juillet au 1 ^{er} août 2006	
SÉNATEURS	L'hon. Terry Stratton, sénateur	
DÉPUTÉS	L'hon. Mauril Bélanger, CP, député Mme. Carole Lavallée, députée	
PERSONNEL		
TRANSPORT	AÉRIEN	23 071,14 \$
	TERRESTRE	150,00 \$
HÉBERGEMENT	2 071,71 \$	
HOSPITALITÉ	0 \$	
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	2 680,29 \$	
CADEAUX OFFICIELS	0 \$	
DIVERS	60,00 \$	
TOTAL	28 033,14 \$	